



La Chapelle  
Craonnaise



# Le bulletin municipal



LA CHAPELLE-CRAONNAISE (Mayenne)  
Place de l'église



Antique Château de VILLEBRIANG  
LA CHAPELLE CRAONNAISE (Mayenne)



Année 2012 - N°23



Voici le logo de la commune retenu par le conseil municipal. Les principaux symboles représentés sont l'église, le plan d'eau et la campagne (voie verte entre autre). Le logo et les droits pour son utilisation ont été offerts par Alicia Bouleau. Le conseil municipal la remercie pour tout le travail nécessaire à cette réalisation.

### Dans ce numéro :

- 3 - Le mot du Maire
- 4 - Services et tarifs
- 6 - Etat civil 2011
- 6 - Maisons fleuries
- 7 - Travaux 2011 - Bilan financier
- 8 - Revue de presse 2011
- 14 - Nos associations
- 24 - Page des collectionneurs
- 26 - Paroisse Ste Famille sur Oudon
- 27 - Communauté de communes
- 33 - Informations générales
- 40 - Calendrier 2012



## Edito ( Le mot du maire )



En ce début de l'année 2012, l'équipe municipale et moi-même, vous adressons tous nos meilleurs vœux.

Malgré une situation nationale et internationale difficile, gardons tout de même un brin d'optimiste. Notre département, la Mayenne, avec un taux de chômage faible et des perspectives d'emploi plutôt bonne, a mieux résisté à la crise. Souhaitons que cela perdure tout au long de 2012.

Dans notre commune, les projets tels que :

Les enfouissements des réseaux, route de Denazé sont en cours et devraient s'achever courant janvier ou février 2012.

La construction d'un abris - bus pour les jeunes qui prennent le car a été mis en place en octobre.

La peinture de la main courante et des vestiaires du terrain de football a été assurée par les jeunes de 16-18 ans par le biais du dispositif « opération argent de poche » merci à eux. Cette action sera reconduite pour l'année 2012.

Concernant les projets 2012 :

Après avoir adhéré au « Gal Sud Mayenne », un audit énergétique a été réalisé au niveau de la salle communale en vue de faire des économies d'énergie. Une réflexion sera portée sur un possible autre mode de chauffage. Des travaux d'isolation et le changement de certaines huisseries seront nécessaires.

Vous n'êtes pas sans savoir que le café est fermé depuis fin juillet. Le maintien du dernier commerce est mon objectif. Une perspective de reprise est en cours et je souhaite qu'elle aboutisse favorablement.

Notre commune a des atouts. Que tous ceux qui y contribuent par leurs activités diverses ou par leurs investissements dans les associations soient encouragés dans leurs actions.

Que cette nouvelle année soit, pour vous tous, source de joie et de bonheur.

Gérard Lecot, Maire.



# Informations Mairie

## SERVICES PUBLICS

---

La Mairie est ouverte

le lundi de 9 h à 12 h

le mardi de 9h à 12h **et de 14h à 17 h les semaines paires**

le jeudi de 14 h à 17 h

le vendredi de 9h à 12h



## DECHETERIES

---

### Cossé le Vivien

Lundi – Mercredi – Vendredi -samedi

13h30-17h30

Samedi

9h-12h

### Craon

Lundi- Mercredi -Jeudi-Vendredi –Samedi

13h30-17h30

Mardi et Samedi

9h-12h



## ORDURES MENAGERES

---

### Collecte le mercredi

Pour les personnes collectées 1 fois par semaine à domicile (le bourg et le Pâtis), Il est formellement interdit d'aller déposer des ordures dans les containers réservées aux maisons isolées et fermes sous peine d'amendes.

Le bac doit être sorti la veille du jour de ramassage, la collecte n'étant pas réalisée à heure fixe.

**Assainissement collectif :**  
**il est formellement interdit de jeter les lingettes de bébé dans les toilettes**

## BRULAGE

---

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite.

Les déchets de jardins et de parcs sont assimilés à des déchets ménagers par la réglementation, par conséquent l'interdiction de brûlage concerne également les déchets "verts".

(article 84 du Règlement Sanitaire Départemental)



## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

---

|   |          |
|---|----------|
| Repas jusqu'à 40 personnes  | 95.00 €  |
| Repas de 41 à 70 personnes  | 106.00 € |
| Repas de plus de 70 personnes   | 135.00 € |
| Vin d'honneur   | 26.00 €  |
| Chauffage pour un vin d'honneur                                       | 10.00 €  |
| Chauffage pour une autre location                                     | 23.00 €  |
| Location pour une association communale chauffage compris             | 52.00 €  |
| Location pour une association hors commune<br>(chauffage non compris) | 66.00 €  |
| Location sonorisation   | 20.00 €  |
| Vaisselle cassée ou perdue (l'unité)                                  | 1.50 €   |

Deux locations gratuites par association communale en partant du 1er Janvier de l'année en cours

La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour. Vous pouvez appeler tous les numéros d'urgence gratuitement. Pour utiliser le téléphone en dehors des services d'urgence, vous pouvez téléphoner avec une carte France Télécom

**N° 02 43 91 76 88**

*Nous rappelons que chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle qui doit être ainsi que la cuisine libre de tout matériel avant le lundi 12 h*

## BRUIT

L'activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin

En cas de non respect de cette consigne, vous vous exposez en cas de bruit (musique trop forte ou klaxon etc...) à un contrôle de la gendarmerie avec risque de verbalisation.



## CARTES DE PECHE

---

Cartes à la journée 1,5 € la gaulle

Cartes à l'année réservées aux habitants de la Commune à prendre à la Mairie

19 € la carte pour deux gaulles par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans



## Naissances

---

Lilwenn PAILLARD 12 juillet  
Timéo CADOT 16 aout  
Paul JALLU 23 aout  
Baptiste LEFEUVRE 02 novembre  
Alessio MALLE 27 novembre



## Mariage

---

ESNAULT Vincent et MOREAU Sonia 11 juin



## Concours de maisons fleuries

### Palmarès 2011

#### 1ère catégorie - Maisons avec jardin visible de la rue

- 1- Mr et Mme COURAPIED
- 2- Mr et Mme AUBERT Patrick
- 3- Mr et Mme PAILLARD Hubert
- 4- Mme Bellay Germaine
- 5- Mr et Mme METAIRIE Thierry



#### Maisons isolées ou fermes inscrites en mairie

- 1- Mr et Mme PASSELANDE Camille « La Gionnière »
- 2- Mr et Mme LECOT Gérard « Etrogné »
- 3- Mme BANNIER Nicole « la Flingue »
- 4-Mr et Mme CHAUVIN Guy « La Baronnerie »
- 5- Mr et Mme PRAMPART Marcel « La Frotardière »



## Réalisations 2011

Réhabilitation sanitaires foot : Changement douches et chauffe-eau : 5 135 € TTC  
Changement de 4 fenêtres de la Mairie : 4 678 € ttc  
Installation d'un abri bus : 4 847 € TTC (Subventionné à 50% par le Conseil Général)  
Nettoyage du 1<sup>er</sup> bassin des lagunes et aménagement accès : 1 626 € TTC  
Enfouissement des réseaux - route de Denazé : 50 000€ TTC  
Acquisition cuve à fuel : 856 €  
Acquisition TABLE PING PONG 540 € ttc  
Dispositif « Argent de Poche » 180 x 3 = 540 € ( salaires)  
Audit énergétique salle des fêtes 321.80 € TTC

## Projets 2012

Installation d'un ossuaire dans le cimetière  
Acquisition taille haie  
Réhabilitation chauffage salle des fêtes

## Bilan financier 2011

### FUNCTIONNEMENT DEPENSES

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| Charges à caractère général   | 34 453         |
| Subventions aux associations  | 2 437          |
| Budget assainissement         | 6 548          |
| Charges de personnel          | 67 206         |
| Charges gestion courantes     | 16 350         |
| Charges financières           | 6 763          |
| Charges écoles                | 33 210         |
| Revers com com + dégrèvements | 7 827          |
| Dotation aux amortissements   | 5 522          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>180 316</b> |

### FUNCTIONNEMENT RECETTES

|  |                |
|--|----------------|
| Dotations état + compensations           | 91 127         |
| Contributions directes et taxes diverses | 95 283         |
| Loyers et location salle des fêtes       | 13 194         |
| Produits divers                          | 3 448          |
| Reversement Commune de Denazé            | 6 363          |
| Excédent antérieur                       | 57 900         |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>267 315</b> |

### INVESTISSEMENT DEPENSES

|   |               |
|---|---------------|
| Remboursement capital emprunts              | 10 995        |
| Acquisition diverses                        | 856           |
| Travaux Mairie                              | 4 678         |
| Vestiaires foot                             | 5 135         |
| Installation Abri bus                       | 4 647         |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>26 311</b> |
| L'effacement des réseaux sera payé sur 2012 |               |

### INVESTISSEMENT RECETTES

|                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| Subventions                 | 2 774         |
| Remboursement TVA           | 1 048         |
| Dotation aux amortissements | 5 522         |
| Excédent antérieur          | 19 253        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>28 597</b> |

Ces chiffres ne sont qu'une synthèse du budget communal. La mairie est là pour toutes les questions que vous vous posez. Ce sont vos impôts qui financent les projets du conseil municipal.



# Revue de Presse 2011

## Ouest-France du mercredi 12 janvier 2011 - Vœux de la commune



Patrick Aubert, 1<sup>er</sup> adjoint, a ouvert la cérémonie des vœux dimanche midi, salle des fêtes, en rappelant les réalisations les plus importantes de 2010. Des nouveaux jeux pour les enfants, les aménagements à la salle des fêtes et à la mairie, la création de deux terrains de boules au plan d'eau, et l'achat de fournitures pour le vestiaire du terrain de football.

Puis c'est le maire, Gérard Lecot, qui a pris la relève. La commune compte aujourd'hui 325 habitants, selon les chiffres du dernier recensement. Cinq naissances ont été enregistrées et deux mariages.

La commune a également accueilli quatorze nouveaux foyers. Au nouveau lotissement, cinq constructions se sont faites en 2010. Il reste cependant 8 parcelles de disponibles.

Quarante-six enfants sont en âge d'être scolarisés. Il n'y a plus d'école dans la commune. Ils se répartissent entre Cossé-le-Vivien et Château-Gontier. Cela représente un coût : 33 230 €.

Suite à une étude réalisée l'an passé concernant la circulation dans la

commune, 1 000 véhicules par jour traversent la commune. Des travaux de sécurisation s'imposent. Il est par ailleurs envisagé également de changer les huisseries extérieures de la mairie et d'entreprendre l'enfouissement des réseaux route de Denazé, ceci au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2011. Une campagne de sensibilisation au tri des déchets est en cours, mise en place par le syndicat mixte du Pays de Craon. Hélène Ruault visite les particuliers et leur distribue des kits explicatifs.

---

## Ouest-France du lundi 17 janvier 2011 - Vœux de la communauté de communes

La commune et son maire, Gérard Lecot, ont accueilli vendredi soir les élus de la communauté de communes de la région de Cossé-le-Vivien pour la cérémonie des vœux. Claude Boiteux, président de cette institution a fait le point sur les événements marquants de l'année passée. Certaines actions seront poursuivies en 2011, comme celles en faveur de la jeunesse. Des rencontres avec le centre d'études d'action sociale (CEAS) seront organisées dès le début de 2011 dans différentes communes.

Pour 2011, le binôme communes - communauté de communes va se trouver au cœur des réformes. Quel périmètre pour les communautés de communes ? Une certitude : l'obligation pour les communautés de communes de moins de 5 000 habitants de s'associer. La collectivité de la région de Cossé-le-Vivien est tout à fait viable. Il faut la dynamiser, la faire connaître. De nombreuses pistes peuvent être envisagées, transfert de compétences, mutualisations. Toutes les propositions et suggestions seront étudiées.

Un autre grand projet a été évoqué : l'accueil des services et de l'école intercommunale dans de nouveaux locaux. Le lieu ? La zone d'activité de la Hersouillère, à Cossé. Comment ? Mise en place d'une commission bâtiment. Le coût ? En proportion des possibilités financières. Quand ? « Une première rencontre a lieu en début de mois afin de définir nos besoins », a affirmé Claude Boiteux. La réalisation aura lieu d'ici à 2012.

Dès 2013, il faudra décider des modes de représentations des élus intercommunaux, chaque commune devant être représentée par un ou plusieurs élus selon un scrutin de liste dans les communes supérieures à 500 habitants (chiffre avancé actuellement).







## Quest-France du lundi 17 janvier 2011 - Vœux de la communauté de communes

À l'issue des vœux présentés par Claude Boiteux, président de la communauté de communes, l'assemblée se devait d'assister à la remise d'un diplôme. L'intéressée, Annick Porquet, directrice des services, en permanence en contact avec tous les élus communautaires.

Claude Boiteux a succinctement retracé son parcours. Annick Porquet a débuté sa carrière administrative dans le Calvados. Puis en Charente. Elle arrive en Mayenne, à Saint -Pierre-sur-Erve, au centre de gestion. Toujours en Mayenne, elle opte pour la communauté de communes de la région de Cossé -le-Vivien où elle prend le fauteuil de directrice des services.

Elle a déjà passé 20 ans de sa vie au service de l'administration territoriale, toujours disponible, faisant preuve souvent de diplomatie, ce qui vaut à Annick Porquet de recevoir, au nom du préfet, le diplôme de la médaille régionale, départementale et communale d'argent, et ce dans une grande convivialité.



## Quest-France du jeudi 03 février 2011 - Audition de l'école de musique

L'école de musique intercommunale Claude -Debussy organise concerts ou auditions dans les communes de la région de Cossé -le-Vivien. Après Astillé la semaine dernière, elle s'est déplacée mardi soir à l'église de la commune. Les élèves étaient encadrés par Johann Lefèvre, directeur, et accompagnés au piano par Isabelle Lévêque, qui enseigne cet instrument. En groupe ou individuellement, ils ont interprété du lyrique et de la variété.

Les classes de chants se composent principalement d'adultes, mais aussi d'adolescents après qu'ils aient mûri. L'école a pour projet de produire des comédies musicales.

Samedi 2 avril à 20 h 30, et dimanche 3 avril à 15 h, les chorales de Claude Debussy, de Nuillé-sur-Vicoin et de Saint-Berthevin se réuniront avec l'orchestre Queldebu et le Big Band du Sud-Mayenne pour la présentation d'une comédie musicale, à la salle du FCC.

Mardi 12 février, 20h30, prochaine audition, concert Satie (compositeur français du XIX e siècle) à la salle des fêtes de Cosmes.





# Revue de Presse 2011

## Ouest-France du mercredi 23 mars 2011 - Repas des anciens

Quarante personnes de la commune, de 62 à 89 ans, ont répondu à l'invitation au repas annuel offert par le centre communal d'action social (CCAS). Gérard Lecot, maire, les a accueillis à la salle des fêtes. Le repas préparé par le restaurateur du bourg, Jacques Piquet, était servi par des membres du comité de fêtes, du CCAS et du conseil municipal. Le déjeuner était présidé par le doyen Francis Hubert, 89 ans, et la doyenne de la journée Charlotte Cordier, 83 printemps.



---

## Ouest-France du jeudi 07 avril 2011 - Menuisier et plaquiste



Mickaël Moreau a une formation de menuisier. Il est titulaire d'un CAP, BEP et possède le niveau Bac professionnel. Après avoir travaillé plusieurs années dans différentes entreprises en atelier ou sur chantier, à 29 ans, il décide de se mettre à son compte. « J'ai toujours souhaité être autonome et gérer mon chantier seul. Ce qui est aussi intéressant c'est d'avoir des contacts avec le client. » Être menuisier et plaquiste suppose une présence plus longue sur un chantier et un meilleur suivi. Il propose ses services sur chantier de l'ancien en rénovation, ou sur du neuf en création. Il dépose et pose les huisseries et monte de nouvelles cloisons.

Mickaël Moreau, menuisier plaquiste, jointeur, travaux divers, 2, place de l'Eglise. Devis gratuits et rapides. Contact de 7 h à 21 h au 02 43 64 34 02 ou au 06 88 95 85 25. E-mail : [moreau-metairie@orange.fr](mailto:moreau-metairie@orange.fr)



# Revue de Presse 2011

## Quest-France du mercredi 23 mars 2011 - Club de football

Les Capello-Craonnais aiment le football. Trente-quatre d'entre eux sont licenciés au club, présidé par Olivier Lefèvre. Tous sont bénévoles et retroussent leurs manches. Le président est joueur, comme l'entraîneur Philippe Amourette.

Le club possède deux équipes, dont tous les joueurs, de près ou de loin, ont des attaches dans la commune. Une équipe B qui évolue en 4<sup>e</sup> division, groupe J, 6<sup>e</sup> au tableau. Une équipe A, avec pour capitaine Jean-Christophe Houtin qui se classe au 10<sup>e</sup> rang de la 3<sup>e</sup> division, groupe F, après son match de dimanche perdu contre Ballots. Une équipe soutenue par les établissements Hautbois, négociant à Craon, qui avant la rencontre avaient remis aux joueurs des maillots flamboyants neufs.



---

## Quest-France du mardi 10 mai 2011



Les cloches transportant les oeufs de Pâques sont passées dans la commune avec un peu de retard sur le calendrier. La chasse à l'oeuf est organisée par l'association Autour des enfants. C'est à la fermeture de l'école en 2009 qu'un groupe de parents a décidé de se réunir pour occuper les nombreux enfants pendant les vacances scolaires en imaginant des animations.

Dimanche, plus de trente jeunes ont participé à la recherche de friandises sur deux parcours. Un pour les moins de 6 ans dans le parc du Petit bonheur, derrière le restaurant des Sports, l'autre sous la responsabilité des 12 - 13 ans, pour les plus grands sur l'aire de jeux. L'association a pour projet de mettre en place un hôtel à insectes, dans le jardinnet près de la statue de Tatin.

Vendredi 20 mai, à 20 h 30, salle de réunion à la mairie, elle tiendra sa prochaine assemblée générale. Aujourd'hui elle compte une vingtaine de familles membres.



# Revue de Presse 2011

## Quest-France du mercredi 27 juillet 2011 - Opération Argent de poche



C'est la première fois que la commune s'est engagée dans l'opération Argent de poche, mise en place par la communauté de communes de la région de Cossé-le-Vivien. Trois jeunes filles âgées de 16 à 18 ans se sont inscrites. Pas de garçon cette fois-ci, pour la simple raison qu'aucun n'avait l'âge requis.

Depuis le lundi 4 juillet, de 9 h à 12 h et ce quatre jours par semaine, les trois volontaires travaillent à repeindre la main courante du terrain de football, des vestiaires et d'une partie des sanitaires. Pour Christian Saudrais, agent communal qui les encadre, ainsi que pour le maire, Gérard Lecot, l'opération est positive : « Nous ne regrettons pas de nous être lancé dans cette action. Le résultat est des plus satisfaisants. »

Alizée et Vanille Doineau, Anaïs Fouquenot ne sont pas déçues : « On se connaît toutes, ce n'est pas loin de chez nous, et ce qui n'est pas négligeable, en plus du travail qui nous plaît, c'est que ça nous fait de l'argent de poche. »

Elles sont en effet rémunérées 5 € de l'heure. Elles poursuivront leur engagement jusqu'à la fin de la semaine.

## Quest-France du lundi 10 octobre 2011 - La voie du musée



La 5<sup>e</sup> édition de la Voie du musée, organisée par l'Avant-garde Cossé, a connu le même succès que les années précédentes. 161 partants pour les 10 km, et 11 partants pour les 4,5 km. Le départ avait lieu à La Chapelle-Craonnaise, l'arrivée au musée Robert-Tatin. Résultats : 10 km, 1<sup>er</sup> Hermann Landemaine, 33'50 (Intépide Pré-en-Pail), 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> vétérans Mickaël Tessier, 34'42 (Stade lavallois), 3<sup>e</sup> Sébastien Guittet, 34'54 (Stade lavallois). 4,5 km, 1<sup>er</sup> Maël Thépot (non licencié) 16'49, 2<sup>e</sup> Alban Bonzami (non licencié) 17'01, 3<sup>e</sup> Lionel Milanese (non licencié) 17'14.



# Revue de Presse 2011

**Quest-France du 15 octobre 2011 - Les Embuscades**



Emmanuel Van Cappel, alias Manoché, a été découvert par Jean L'Oury, directeur artistique du festival, qui a décidé de le programmer dans la 25<sup>e</sup> - 1<sup>ère</sup> édition des Embuscades. Jeudi soir, dans la salle des fêtes comble, Manoché a fait preuve d'un grand talent. Une habileté dans les doigts pour jouer avec les pistons de son instrument qui n'a rien à envier à son semblant de naïveté, qu'il traduit par des anecdotes des plus savoureuses.

Il passe de la boucherie à la corrida, en passant par son grand père « qui lui a confié que dans la vie rien ne marchait sans piston ». Des mots qui se bousculent au portillon, avec des variantes, au même titre qu'avec sa trompette il franchit tous les degrés de l'échelle chromatique. Clown certes, mais aussi virtuose, il passe de la musique classique, au pasodoble en passant par le jazz sans aucune gêne. Il est tout de même 1<sup>er</sup> prix de trompette du conservatoire de Paris, licencié en musicologie.

Ce samedi, 4<sup>e</sup> et dernière Nuit de l'Humour. Le matin, à la Maison de l'enfance animation pour les jeunes enfants du service petite enfance de la communauté de communes de Cossé-le-Vivien.



**Le dispositif Argent de poche**





# Le hameau du « Pâtis »

## La vie de notre quartier, le hameau du Pâtis :

En ce début d'année 2011, nous avons mangé la galette des rois entre voisins et nous nous sommes souhaité nos bons vœux. A cette occasion et comme le veut notre tradition au Pâtis, nous avons élu notre nouveau maire qui est cette année, Aymeric Maunier.



Puis l'été est arrivé, avec nos voisins des « Hourdrières » et d'anciens habitants du Pâtis, nous nous sommes retrouvé autour d'une table pour un barbecue en plein air. Le temps n'était pas trop de la partie, mais la bonne humeur et le rire étaient malgré tout bien présents !

Notre service de « remplaçante » a encore bien fonctionné cette année à l'occasion des quelques congés des habitants du Pâtis, nos animaux ont été bien soignés.

Enfin, une petite pensée pour notre voisin Serge qui nous à quitté cette année.

**Tous les habitants du hameau du Pâtis vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012!**



**La Minée  
2011**



Tous les deux ans il est organisé une petite réunion conviviale de quartier.

Cette année nous avons eu le plaisir de nous retrouver le Samedi 1<sup>er</sup> Octobre entre inter génération, de 2 mois à 88 ans, n'est-ce pas beau cela !!!!

Nous avons au dessus de nos têtes et dans le cœur un soleil magnifique qui a agrémenté cette journée. Merci aux organisateurs de cette année et à toutes les personnes présentes, rendez-vous dans 2 ans les Minéens.



**Meilleurs Voeux pour 2012**



# A.S. LA CHAPELLE-CRAONNAISE

*L'AS La Chapelle-Craonnaise, son président, son bureau ainsi que l'ensemble des joueurs sont heureux de vous offrir leurs meilleurs vœux pour l'année 2012*

Pour cette nouvelle saison, l'objectif était une nouvelle fois de pouvoir engager 2 équipes en championnat, ceci est un challenge de plus en plus difficile mais qui est primordiale pour maintenir le bon fonctionnement et la pérennité du club. Et pour cela, nous pouvons compter sur 32 joueurs motivés et heureux de se retrouver le dimanche après midi sur les terrains de foot du sud Mayenne.



En ce qui concerne les résultats, l'équipe A évolue encore en 3ème division. Après une saison dernière délicate, nous avons redémarré le championnat avec plus d'humilité, nous permettant d'avoir de meilleurs résultats, et ce avec une volonté d'intégrer de plus en plus de jeunes dans l'effectif avec pour principale ligne directrice le plaisir de jouer. L'équipe est actuellement à la 3ème place d'un groupe vraiment très homogène où seulement 10 points nous séparent du 1er relégable. Il nous faudra donc rester dans ce même esprit pour bien finir la saison.

L'équipe B, quant à elle, c'est stabilisée en 4ème division, dans un groupe très difficile avec de nombreuses équipes de grandes qualités, qui pourraient prétendre sans nul doute au niveau supérieur. Ce qui explique, en grande partie, le début de saison compliqué, malgré de belle performance, avec notamment un match nul contre le leader, ce qui nous laissent entrevoir des jours meilleurs pour cette équipe actuellement à la 10ème place du groupe.



N'hésitez pas à venir nombreux nous rejoindre et nous encourager cette année. Les dates et horaires des rencontres sont affichés au terrain de foot. Noter aussi l'adresse de notre site internet

[www.aslachapellecraonnaise.footeo.com](http://www.aslachapellecraonnaise.footeo.com)

Nous tenons à remercier le conseil municipal pour son soutien durant ces dernières années, nous permettant de redonner un coup de jeune à nos installations, que ce soit pour l'achat du bardage extérieure, l'installation de nouvelles douches ou dernièrement du dispositif argent de poches mise en place pour repeindre les mains courantes autour du terrain et ainsi améliorer l'image du club.

Merci également à notre arbitre Thierry Métairie et tous les bénévoles qui contribuent de façon importantes à la vie du club.

*En vous souhaitant encore une bonne et heureuse année 2012*

*Le président*





# Autour des enfants

L'association "Autour des enfants", vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2012.

Remerciements à La Commune de la Chapelle Craonnaise pour son soutien ainsi qu'à tous les parents bénévoles qui s'investissent selon leur possibilité. C'est grâce à ce "partenariat" que nous pouvons œuvrer pour le plus grand plaisir de nos enfants, et proposer des activités ou aménagements telle que l'installation de jeux supplémentaires sur l'air de pique nique du plan d'eau .

L'association remercie également, les associations "partenaires" telles que Familles Rurales d'Athée et le Club du Bon Accueil, pour leur aide et engagement auprès d'"autour des enfants"

## Le Bureau

Président s Patrick Aubert  
Vice Présidente : Nathalie Garot  
Trésorière : Sabrrina Aubert  
Secrétaire : Nadège Daniau

## Les activités et ateliers réalisés en 2011

- 12 février : Carnaval à Athée en partenariat avec Familles Rurales
- 12 février : Soirée Théâtre en partenariat avec le Club du Bon Accueil
- 8 mai : Chasse aux œufs dans le jardin du bar des sports pour les plus petits, et sur l'aire de jeu pour les plus grands avec une chasse aux trésors organisée par Julia, Léa, et Mélina.
- 20 mai : Assemblée Générale
- 11 juillet : Concours de peinture
- 12 juillet : Concours de pêche et défilé Vélos fleuris
- 18 septembre : Journée à Hollypark (parc d'attraction)
- 31 octobre : Halloween dans les rues de La Chapelle Craonnaise
- 21 décembre : Spectacle de Noël en partenariat avec Familles Rurale d'Athée

Comme vous pouvez le constater, l'année a été riche en événements, et la plupart de ces activités et ateliers seront reconduits cette année.

N'hésitez pas à nous soumettre vos remarques ou suggestions, nous sommes à l'écoute de toute proposition susceptible d'apporter dynamisme et renouveau dans la vie d' "Autour des Enfants".



Journée à Hollypark



# Tennis de table



## Tennis de table de la Chapelle Craonnaise

Le club de tennis de table vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Les efforts personnels de chaque joueur ont été bénéfiques puisque l'équipe première est promise à évoluer en D2 (deuxième division) à compter du mois de janvier 2012 et que la seconde équipe confirme sans complexe son potentiel de jeu en D4. Les ambitions de l'année 2012 seront le maintien à ce niveau et bien sûr de gravir encore quelques places pour la D4. Ce qui est encourageant pour la suite c'est une demande d'informations de jeunes de la Chapelle Craonnaise à pratiquer ce sport.

Le détail des rencontres est accessible sur internet via le site de la fédération [www.fftt.com/accueil.htm](http://www.fftt.com/accueil.htm) rubrique *sportif*

Un grand merci à nos partenaires pour la saison 2011/2012 pour leur soutien moral et financier et merci à la municipalité pour l'achat d'une table .

*Salutations sportive des pongistes*

L'association remercie les communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien financier et la mise à disposition des salles.

La mise en commun des projets entre ces deux communes permet d'offrir à tous un programme varié d'activités tout au long de l'année et ainsi contribuer à leur dynamisme.

### LES ACTIONS RECONDUITES CHAQUE ANNEE

L'association participe toujours au service du repas du CCAS et à la décoration de la crèche dans l'église.

### LES ATELIERS ET ACTIVITES PROPOSES EN 2011

#### Pour les enfants

**Cours de Hip Hop** (1 pour enfants et 1 pour ados le jeudi soir) :

une trentaine d'enfants et ados a fréquenté les cours; en fin d'année, un gala a été organisé par leur professeur, ils ont dansé sur quatre chorégraphies rythmées devant leurs parents nombreux.

Resp. Christelle Bellay 0243070626

**Carnaval** (vacances de Février)

**Atelier décoration de pots en terre** (vacances de Printemps) :

17 enfants ont bien apprécié la décoration d'un pot (peinture, sable coloré) et la plantation d'une bouture qu'ils ont choisie.

**Atelier fabrication de marionnettes à partir de mouffes, gants ou chaussettes**

(vacances de la Toussaint) :

collage de boutons, bouts de laines, papiers ont permis de créer de jolis personnages.

**Spectacle de marionnettes** (vacances de Noël) :

une soixantaine d'enfants a été enchantée par la magie de ce spectacle en attendant Noël.

#### Pour les adultes

**Cours de gym et de step** (mardi soir et/ou jeudi soir)

Resp. Véronique Tuault 0243061175 et Fabienne Pertron 0243982985

**Atelier d'art floral** (mardi après-midi ou mardi soir ou jeudi soir une fois par mois)

Resp. Marie-Noëlle Laloué 0243060252

#### Pour tous

**Randonnée pédestre** (lundi soir en juin)

Resp. Suzanne Bruand 0243063573 et Marie-Noëlle Laloué 0243060252

### LES PROJETS EN 2012

Nous remercions les personnes ayant répondu à notre questionnaire de satisfaction des activités proposées; ainsi, nous pouvons répondre plus précisément à vos attentes; aussi, nous proposons de mettre en place un atelier scrapbooking sur plusieurs soirées pour les adultes, un après-midi jeux en bois pour les enfants.

### LE BUREAU

Notre assemblée générale a eu lieu le 4 avril 2011; nous avons invité Mr FRIT du CCST de Laval qui a abordé le thème du sommeil au cours de cette soirée. Un nouveau bureau a été constitué:

**Co-présidentes** : Véronique TUAULT    **Trésorière** : Marie-Noëlle LALOUE    **Secrétaire** : Christelle BELLAY  
Fabienne PERTRON

**Membres** : Suzanne BRUAND, Colette FOURNIER, Jocelyne BODIN, Claudine LECOT, Rose-Marie METAIRIE  
Sophie JULLIOT, Marie-Paule BRETON, Nathalie GAROT, Anita AUBRY, Valérie PIAU

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une excellente année 2012!



Le club est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2012.

Rappel des activités 2011 :

|              |  |
|--------------|--|
| 4 janvier    | Assemblée générale et galette des rois                       |
| 10 février   | Après midi concours de belote (qualification pour le canton) |
| 12 février   | Soirée théâtre avec la compagnie « Les Kroukrous »           |
| 23 février   | Après midi crêpes avec les enfants                           |
| 7 mars       | Concours de belote (Amicale cantonale de Cossé le Vivien)    |
| 20 mars      | Repas du CCAS avec participation du Comité des Fêtes         |
| 18 avril     | Concours de belote (qualification pour le département)       |
| 17 juin      | Journée de l'amitié à Quelaines                              |
| 11 juillet   | Voyage du club à Doué la Fontaine                            |
| 18 août      | Journée détente et pique nique à Méral                       |
| 2 septembre  | Journée de l'amitié cantonale à Cossé                        |
| 22 septembre | Repas du club (80 ans de Yvonne Cadot et Albert Courcelle)   |
| 26 septembre | Reprise de la gym hebdomadaire avec « SIEL Bleu »            |
| 1er décembre | Pot au feu et bûche de Noël                                  |

Le club fait toujours appel à celles et ceux qui pourraient nous rejoindre les jeudis après midi. La gym hebdomadaire a lieu le mardi matin de septembre à mai.

Le président Daniel Bannier et le vice président Michel Houtin sont à votre disposition pour tous renseignements.

80 ans de Yvonne Cadot et Albert Courcelle



Le président  
Daniel Banner



Journée détente





# Comité des fêtes

Le comité des fêtes de la Chapelle Craonnaise vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.

Suite à la démission de notre président Jean Jacques PIQUET, un nouveau bureau a été désigné lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2011.

Le bureau 2011 est donc :

|                           |                 |                 |
|---------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Président</b>          | <b>CHAUDET</b>  | Bertrand        |
| <b>Vice-président</b>     | <b>AUBERT</b>   | Hervé           |
| <b>Vice-président</b>     | <b>MAUNIER</b>  | Aymeric         |
| <b>Trésorier</b>          | <b>HOUTIN</b>   | Régis           |
| <b>Trésorier Adjoint</b>  | <b>GAROT</b>    | Rémi            |
| <b>Secrétaire</b>         | <b>COCHERIE</b> | Olivier         |
| <b>Secrétaire Adjoint</b> | <b>MALLE</b>    | Anthony         |
| <b>Membre</b>             | <b>AUBERT</b>   | Olivier         |
| <b>Membre</b>             | <b>AUBERT</b>   | Sabrina         |
| <b>Membre</b>             | <b>CHAUVIN</b>  | Guy             |
| <b>Membre</b>             | <b>GAROT</b>    | Paul            |
| <b>Membre</b>             | <b>HOUTIN</b>   | Jean Christophe |
| <b>Membre</b>             | <b>HOUTIN</b>   | Michel          |
| <b>Membre</b>             | <b>LECOT</b>    | Gérard          |
| <b>Membre</b>             | <b>MOREAU</b>   | Mickael         |
| <b>Membre</b>             | <b>MOREAU</b>   | Mickael         |
| <b>Membre</b>             | <b>PAILLARD</b> | Hubert          |
| <b>Membre</b>             | <b>PRIOUX</b>   | Thierry         |

Lors de l'assemblée générale le « nouveau comité » a décidé de maintenir la fête communale qui a lieu le second week -end de juillet. Il a par contre décidé de ne pas maintenir la soirée « fête de la musique ». Une réflexion est en cours pour organiser une soirée lors du premier trimestre comme cela avait lieu il y a quelques années.

Les membres du comité des fêtes renouvelle ses meilleurs vœux pour 2012.

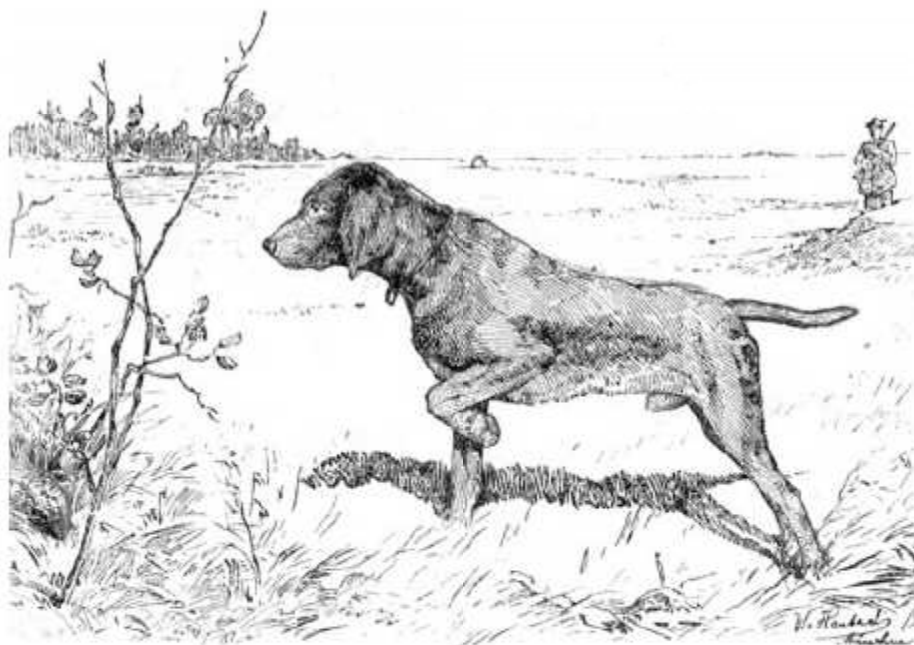


## Groupement de défense contre les ennemis des cultures

Le groupement de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

Une battue à eu lieu le 19 novembre 2011, 6 renards sur 8 ont été tués. Une autre aura lieu le 21 janvier 2012 suivi du pot au feu.

En ce qui concerne les sangliers, si vous constatez des passages ou des dégâts, consultez le président du groupement au 02 43 98 86 32. Il fera le nécessaire.



Non, ce ne sont pas les sponsors du bulletin municipal mais les artisans de La Chapelle Craonnaise au siècle dernier.

**COUVERTURES ET ZINGUERIE**  
Fournisseurs de toutes sortes



**P. ANGOT**

LA CHAPELLE-CRAONNAISE (Mayenne)      E. F. Goussier 18

**COUVERTURES & ZINGUERIE**  
FOURNITURES DE TOUTES SORTES



**P. ANGOT**  
LA CHAPELLE-CRAONNAISE  
(MAYENNE)

E. F. Goussier-Dorville 186  
E. H. Collin-Dorville 185  
C. C. P. 818010 233-38

**MAÇONNERIE - CIMENT**  
**PUITS**

**Raymond BELLEY**  
LA CHAPELLE-CRAONNAISE  
(MAYENNE)

Téléphone ☎ C. C. P. Rennes 975-42  
R.C. 3402 Domiciliation - Crédit Agricole

**SCIERIE MÉCANIQUE**  
Bois et Charpentes

*Albert Launay*  
LA CHAPELLE-CRAONNAISE  
(Mayenne)

*Couverture - Zinguerie*

**JOSEPH DUMAST**  
LA CHAPELLE-CRAONNAISE  
(MAYENNE)

R. H. 2300      C. C. P. Brest 81107



**COUVERTURE - ZINGUERIE**

**JOSEPH DUMAST**  
LA CHAPELLE-CRAONNAISE  
(MAYENNE)

**FORGE ET MARÉCHALERIE**



**M. RADÉ**  
LA CHAPELLE-CRAONNAISE (MAYENNE)

**MENUISERIE & EBÉNISTERIE**  
Séjour - Salon - Bibliothèque - Bureaux



**VICTOR VEQUIER**  
LA CHAPELLE-CRAONNAISE (Mayenne)



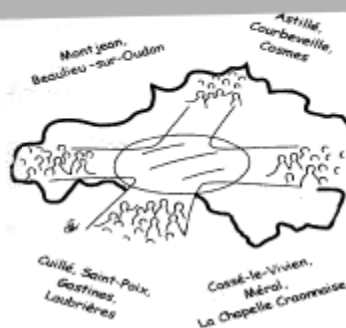
E. H. Goussier 128





Pour la mémoire de notre commune, si vous possédez des entêtes de facture ou de courrier d'artisans autres que ceux figurant sur ces pages, de même que les artisans et entrepreneurs exerçant actuellement sur la commune, ayez la gentillesse de les apporter à la mairie qui en fera une photocopie et vous les restituera aussitôt.

D'avance, merci.



## LA SAINTE FAMILLE SUR OUDON

**Nouveauté 2012**, après consultation et selon les disponibilités des prêtres, nous avons pensé une nouvelle organisation pour la messe dominicale. Il est très difficile de maintenir deux messes le dimanche. C'est pourquoi, une seule messe sera célébrée le dimanche dans 3 communes, à tour de rôle : Cuillé, Méral et Cossé, à 10 h 30. Une autre messe sera célébrée la veille, le samedi soir à 18 h 30, dans les 9 autres communes à tour de rôle. Ainsi, chaque commune aura la messe plus souvent. Cela nous permettra aussi de nous mobiliser pour « faire paroisse » et de s'entraider pour les déplacements.

Prochaine messe à La Chapelle Craonnaise : Samedi 21 janvier 2011 à 18h30

Des personnes nous signalent parfois des difficultés pour les déplacements aux messes ou à d'autres célébrations : le covoiturage permet les relations sociales, il est économique et participe à la protection de notre environnement. Il peut être mis en place dans chacun de nos clochers ou par pôle, pensez-y. Parlez-en autour de vous.

Pour les **demandes de baptêmes et de mariages**, téléphoner au presbytère de Craon  
Tél : 02 43 06 10 54 trois mois avant la date présumée pour les baptêmes. et au moins un an avant la date du mariage.

Permanences du lundi au samedi, 10 h à 12 h et 16 h à 18 h sauf mardi toute la journée et samedi après-midi.

Pour les **demandes de sépultures**, contacter Colette Marsollier au 02 43 06 62 96 ou, en cas d'absence, Victor et Angèle Lecot au 02 43 98 84 68

### Permanences à la Maison paroissiale de Cossé-le-Vivien

7 rue de la poste

Tél : 02 43 02 75 14

Permanences du père Germain Dih à la maison paroissiale :

le mercredi de 16h à 17h30 et le vendredi de 10h à 12h.

Permanence d'un laïc le mercredi de 9h30 à 12h

A tout autre moment : tél 02 43 02 75 14

e mail : paroissiesaintefamille@sfr.fr

Site internet : <http://famille.sur.oudon.free.fr/>

# Communauté de communes de la Région de Cossé-le-Vivien

Astillé, Courbeville, Cosmes, Cossé-le-Vivien, Cuillé, Gastines,  
La Chapelle Craonnaise, Méral, Laubrières, Quelaines-Saint-Gault, Saint-Poux, Simplé

La Communauté de Communes de la Région de Cossé le Vivien : un outil de proximité ! A défendre à l'ère des regroupements " préconisés "

Une halte-garderie proche de votre domicile : Méral, Cossé-le-Vivien, Quelaines-Saint-Gault.

Un relais assistants maternels et ses animations : Astillé, Gastines, Cossé le Vivien, Quelaines-Saint-Gault.

Un service Animation Jeunesse et ses activités sur tout le territoire, à l'écoute des jeunes de Simplé à Cuillé.

Certes, l'automobile est nécessaire pour se rendre près de ces services. Mais ce ne sont que quelques kilomètres seulement et pourquoi pas le covoiturage ?

L'installation toute proche d'un garagiste à Astillé, d'un carreleur et d'un ébéniste à Quelaines-Saint-Gault dans des ateliers-relais flambant neufs.

Des projets bien engagés, nous en avons : la Maison de la Communauté regroupant les services, accueillant le public, abritant l'école de musique Claude Debussy, la rénovation de la Grange du Buat à Quelaines-St-Gault, le contournement de Cossé-le-Vivien.

La volonté des élus est bien de « mailler » tout le territoire et de ne pas tout recentrer sur la Ville de Cossé-le-Vivien ou sur toute autre ville plus importante. Notre ruralité est notre richesse, défendons la !

**C. Boiteux**, Conseiller général, Président de la communauté de communes

## L'ÉCOLE DE MUSIQUE CLAUDE DEBUSSY:

Cette année scolaire environ 180 élèves viennent y partager le goût de la musique ils sont encadrés par 16 enseignants sur deux sites Cossé le Vivien et Quelaines St Gault.

L'École s'engage en 2011/2012 sur un projet autour de la musique des Beatles. L'équipe enseignante a choisi ce thème pour l'universalité de leur musique. Ce groupe a régné sur le monde de la musique populaire durant une dizaine d'années. Il a révolutionné beaucoup de paramètres musicaux et ouvert la voix à beaucoup de groupes et d'artistes.

Plusieurs manifestations ont eu lieu ou vont avoir lieu autour des BEATLES :

Deux conférences à la salle des fêtes d'Astillé animées par Eric Onillon professeur de guitare et de basse à l'École de musique, les mardis 27 septembre et 6 décembre.

Deux spectacles à la salle du FCC de Cossé le Vivien qui feront suite à un stage de 4 jours, donnés par l'ensemble des élèves et des professeurs, le Samedi 21 avril à 20h30 et le Dimanche 22 avril à 15h00.

Vous pourrez écouter lors de ces deux rendez-vous, des morceaux des Beatles joués tels que les originaux ou alors complètement réarrangés.

## LES PROFESSEURS DE MUSIQUES

|                      |  |                     |  |                       |                                    |
|----------------------|--|---------------------|--|-----------------------|------------------------------------|
| Anne BELLIER-POTTIER | Clarinète  | Michel CORBIN       | Française,<br>Musique d'ensemble             | Eric ONILLON          | Basse, Jazz,<br>Musiques scolaires |
| Benoît BLANCAFORT    | Clair nettes (Jazz,<br>Piano, synthésiseur,<br>Musiques actuelles) | Jean-François JOUET | Trombone                                     | Franck SERVEAU        | Orchestre, saxophone               |
| Gilles BORDIER       | Guitare accompagnement<br>Musiques actuelles                       | Clair BERTIN        | Clair (jazz)                                 | Arno STEUNOU          | Tuba                               |
| Clara CALATAUD       | Fils harmonica   | Amandine BONHOMME   | Violine, alto                                | Anne-Sophie VALENTINE | Accordeon                          |
| Wilfried CHEVALIER   | Percussion   | José GAGNEUX        | Guitare classique,<br>Guitare accompagnement | Denise FANNEIER       | Directeur d'ensemble               |
| Emile COQUELIN       | DCM, Piano, Eclair,<br>Trombone musicale                           | Isabelle LEVEQUE    | Piano, Clair                                 |                       |                                    |

## LE SERVICE JEUNESSE

Le service Animation Jeunesse est à l'écoute des jeunes du territoire. Animé par un projet éducatif précis, le service garantit une qualité éducative et un encadrement organisé au regard des dispositions réglementaires en vigueur. Le service qui s'enrichira d'un second animateur permanent, en début 2012, bénéficie d'un personnel formé et qualifié pour répondre au mieux aux attentes des jeunes et des familles.

### **Un programme d'animation 11-17 ans**

Réparti en deux tranches d'âges 11-13 ans et 14-17 ans, le programme propose à chaque vacance scolaire, des animations variées à la fois sportives et culturelles : Kayak, pêche, sortie à la mer, photo, tir à l'arc, cirque, activités de plein air et de pleine nature, voile, vélo, musique africaine... Il y en a pour tous les goûts ! Le programme est disponible sur le [site internet](#) et dans les mairies, collèges, commerces de proximité.

### **L'opération « Argent de poche »**

L'opération argent de poche (dispositif état ville vie vacances) donne la possibilité aux adolescents d'effectuer durant les congés scolaires des petits chantiers de proximité, proposés par les municipalités et participant à l'amélioration du cadre de vie, en contrepartie d'une indemnisation. Cette opération remporte un vif succès tant de la part des jeunes que des élus.

## RELAIS ITINÉRANT ASSISTANT(E) MATERNEL(L)ES – RAM

Une Auxiliaire de Puériculture et une conseillère sociale vous accueillent aux séances d'animation de 9h00 à 12h00

|          |                    |  |                |
|----------|--------------------|--|----------------|
| Lundi    | ASTILLÉ            | Salle périscolaire                           | 02.43.98.02.18 |
| Mardi    | QUELAINES-ST-GAULT | Maison des Loisirs                           | 02.43.98.55.09 |
| Jeu      | COSSÉ-LE-VIVIEN    | Maison de l'enfance et de la vie associative | 02.43.26.36.42 |
| Vendredi | GASTINES           | Salle communale                              | 02.43.06.97.74 |

**Enfants de 0 à 4 ans** - Tarif 1 euro la séance par enfant – gratuité pour la première séance découverte

**Parents :** Un mode de garde, des renseignements sur la fonction d'employeur, des activités d'éveil pour votre enfant, des échanges avec d'autres parents.

**Assistant(e)s Maternel(l)es :** des informations sur vos droits et obligations d'employé(e), un accompagnement dans votre profession, des soirées à thèmes, des animations avec d'autres enfants et assistant(e)s maternel(l)es.

**Notre Conseillère** se tient à votre disposition :

- ⬇ Sur les séances d'animation : de 10h00 à 11h00
- ⬇ Permanence téléphonique : le jeudi après-midi de 14h00 à 16h00
- ⬇ Permanence au bureau – uniquement sur rendez-vous : le jeudi après-midi de 16h00 à 18h00

## HALTE GARDERIE ITINÉRANTE - HGI

Une éducatrice et une auxiliaire de puériculture accueillent vos enfants de 9h00 à 17h00

|          |                    |  |                |
|----------|--------------------|--|----------------|
| Lundi    | COSSÉ-LE-VIVIEN    | Communauté de communes                       | 02.43.02.15.86 |
| Mardi    | MÉRAL              | Annexe salle St-Pierre                       | 02.43.91.78.07 |
| Jeu      | QUELAINES-ST-GAULT | Maison des Loisirs                           | 02.43.98.55.09 |
| Vendredi | COSSÉ-LE-VIVIEN    | Maison de l'enfance et de la vie associative | 02.43.26.36.42 |

**Enfants de 3 mois à 4 ans** – Barème de la CAF selon ressources annuelles de la famille.

Communauté de commune de la région de Cossé-le-Vivien



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT

Le développement économique du territoire de la Communauté de Communes fait partie des compétences obligatoires de la collectivité. Parmi les récentes réalisations, trois axes ont fait l'objet d'avancées significatives :

### ➤ L'aménagement de zones d'activités :

- à ASTILLE avec la création et la viabilisation de la Zone de la Croix (en sortie d'agglomération vers Nuillé-sur-Vicoin).

Deux parcelles ont été aménagées, la première pour l'installation d'un artisan menuisier-ébéniste, la seconde verra la construction par la Communauté de Communes d'un nouvel atelier relais (257m<sup>2</sup>) destiné à accueillir un garage.

- à QUELAINES ST GAULT, dans la zone d'activités de la Grange où la Communauté a engagé la construction de deux ateliers relais afin de répondre à la demande d'un ébéniste (215m<sup>2</sup>) et à celle d'un artisan carreleur (157m<sup>2</sup>). Un autre atelier de 157m<sup>2</sup> sera disponible à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012 pour toute nouvelle installation d'artisan ou de commerce.

« Un projet de création, de reprise ou d'extension d'activité commerciale, artisanale ou de service ?

Un contact à retenir pour vous accompagner : *Tiphaine LEMOINE* tel. 02 43 09 61 61. »

« Etablir le lien entre la recherche d'emploi par les personnes et les besoins des entreprises en ressources humaines ? Un contact à retenir pour vous accompagner : *Valérie CHURIN* tel. 02 43 09 61 61. »

### ➤ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

En coordination avec le Pays de Craon, il est proposé sur le territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Il s'agit d'une action concertée entre l'état, l'agence nationale de l'habitat et une collectivité locale, pour un dispositif d'aide aux propriétaires privés (occupants et bailleurs) sur une durée de 3 ans. Cette opération porte sur l'énergie consommée (isolation et chauffage) ainsi que sur l'accessibilité aux personnes âgées ou aux personnes à mobilité réduite.

### ➤ Lutte contre l'habitat indigne

Des aides sont également possibles pour la remise en état des logements non conformes (manque d'installation sanitaire, distribution électrique vétuste) ou indécents (délabrement, humidité, salubrité...).

Pour engager une opération, de l'un ou l'autre des programmes précédents, il convient de s'adresser à la permanence le 1er mercredi de chaque mois à la mairie de Cossé-le-Vivien (salles des associations) de 9 h à 12h.



## LE LOGEMENT

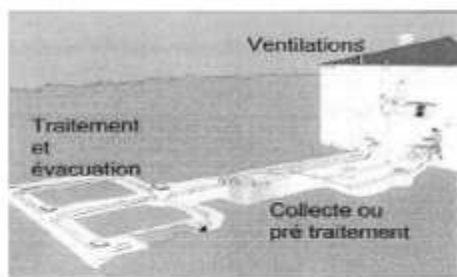


### ➤ Parc logement

Riches de 79 logements, la Communauté de Communes continue de proposer des locations (pavillons récents ou maisons réhabilités) sur l'ensemble du territoire. Pour les locataires de longue date, la Communauté de Commune offre la possibilité d'achat de leur logement. A ce jour trois ventes ont été concrétisées.

## LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) concerne toutes les installations individuelles d'assainissement, non raccordées à un réseau collectif. Mis en place en 2006 par la Communauté de Communes, ce service a permis le diagnostic et le contrôle de l'ensemble des installations sur le territoire, soit 1560 opérations de contrôle.



De ce vaste programme, il ressort que :

- 203 installations, soit 13% sont considérées comme ayant un bon fonctionnement.
- 359 installations, soit 23% sont acceptables ce qui sous-entend que leur réhabilitation est différée à l'occasion d'une rénovation ou d'un changement de propriétaire.
- 998 installations, soit 64 %, sont classées en point noir, c'est à dire qu'elles nécessitent une réhabilitation urgente, dans les 4 ans suivant ce premier contrôle.

Afin de prendre en compte les évolutions législatives (loi sur l'eau), les propriétaires des points noirs sont invités à prendre au plus tôt, toutes les dispositions nécessaires à l'amélioration de la qualité des rejets.

## LA VOIRIE

Les 12 communes de la Région de Cossé-le-Vivien ont transféré la compétence « voirie » à la Communauté de Communes en 2009.

En conséquence, cette dernière assure désormais l'entretien de toutes les voies communales et chemins ruraux, propriétés des communes, et de leurs abords. Ceci représente plus de 300 kilomètres de routes goudronnées.

Un budget annuel de 250 000 € a été engagé en 2010 et 2011 pour tous les travaux de rechargement, d'enduit d'usure, de reprofilage, de point à temps ainsi que les travaux d'élagage des talus, de broyage, des accotements, de curage de fossés sur la majeure partie de ces 300 Kilomètres.

Après une étude approfondie de l'état de l'ensemble du réseau et du programme de travaux à y réaliser, un budget plus important sera consacré en 2012 pour remettre à niveau les voies les plus dégradées.





## GRANDS TRAVAUX

Depuis le dernier programme de construction de logements en 2000, la Communauté de communes de la région de Cossé-le-Vivien n'avait pas réalisé d'importants investissements. En cette fin d'année 2011, elle vient de lancer deux grands programmes immobiliers.

Le premier programme de 600 000 € est de réalisation immédiate. Il concerne la construction de trois bâtiments pour des ateliers relais à destination d'artisans locaux. Il s'agit d'un atelier relais de 257 m<sup>2</sup> dans la Zone d'Activités « La Croix » à Astillé et de deux ateliers-relais, l'un de 215 m<sup>2</sup> et l'autre de 314 m<sup>2</sup> divisible en deux, dans la zone d'activités « La Grange » à Quelaines-St-Gault.

En séance du 6 juillet 2011, la Communauté de Communes a retenu la proposition du Cabinet d'architecture Agence M. A. Talvard pour la réalisation en parallèle de ces bâtiments. Un entretien avec les artisans concernés a eu lieu le 5 septembre 2011, en présence de l'architecte, pour recueillir leurs souhaits d'affectation des superficies et leurs besoins d'aménagement afin d'obtenir un maximum de fonctionnalité des ateliers.

D'une conception simple, l'atelier relais consiste en un bâtiment de forme cubique à toit plat, muni d'un portail suffisant pour l'accès d'une camionnette et dans lequel s'inscrit un bloc thermiquement plus étanche, comprenant un bureau et les locaux annexes, vestiaires et sanitaires.

Le second programme de deux millions et demi d'Euros, est essentiellement de nature culturelle. D'une part, c'est la réalisation d'ici septembre 2013, de la « Maison de la Communauté » ensemble architectural d'environ 1 500 m<sup>2</sup>, bâtiment principal et annexe, situé aux abords de la place Tussenhausen à Cossé-le-Vivien. Il accueillera l'école de musique Claude Debussy ainsi que les autres services de la Communauté de Communes. D'autre part, la grange du Manour du Buat, à Quelaines-St-Gault, est réhabilitée en fin 2012, pour devenir principalement, le lieu de répétition de l'orchestre « Queldebù » regroupement de la fanfare de Quelaines et des orchestres d'élèves de l'école Claude Debussy.

Le Conseil de la Communauté de Communes a attribué le 24 novembre, l'étude et la maîtrise d'œuvre de la Maison de la Communauté au cabinet « Bleu d'Archi » Par contre la conduite de la réhabilitation de la Grange du Buat revient à l'Agence M. A. Talvard.

Les objectifs recherchés par ces investissements de proximité sont de proposer un environnement adapté aux pratiques musicales, de faciliter le fonctionnement des différents services de la Communauté de Communes, d'apporter des conditions matérielles favorables pour le travail de son personnel et ses élus et enfin, de fournir un cadre d'accueil agréable aux différents publics aux quels s'adresse la Communauté.

## ORGANIGRAMME DES SERVICES

### La directrice Mme PORQUET Annick



Communauté de Communes de la Région de Cossé-le-Vivien

Espace Tertiaire – rue Antoine-Laurent Lavoisier – BP 52 – 53230 Cossé-le-Vivien

☎ 02.43.91.79.79 ☎ 02.43.91.79.77 ✉ contacts@cc-cosse.fr Internet : [www.region-cosse-le-vivien.fr](http://www.region-cosse-le-vivien.fr)







# Pays de Craon

## Le Service Economie Emploi du Pays de Craon est à vos côtés

Ce service s'adresse aux demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprises, salariés et aux entreprises...

Il a pour mission :

| Mission économique  | Mission emploi  |
|---|---|
| Répond à vos premières demandes en terme de création, reprise ou développement d'activités (artisanales, commerciales, agricoles, industrielles...)<br><br>Vous oriente vers les différents partenaires susceptibles de vous guider<br><br>Vous informe sur les disponibilités en matière de zone d'activité et d'immobilier d'entreprise et sur la recherche de financement<br><br>Favorise votre intégration dans le tissu économique local | Propose un accueil personnalisé aux publics et aux entreprises<br><br>Vous informe et oriente vers les partenaires de l'emploi, de l'insertion ou du social susceptible de vous aider<br><br>Accompagne les entreprises sur les questions liées à l'emploi et aux ressources humaines<br><br>Met en œuvre des actions en faveur de l'emploi |

N'hésitez pas à nous contacter directement ou à contacter votre mairie qui nous transmettra votre demande.



Coordonnées :

Tiphaine LEMOINE

Chargée de mission économique

02.43.09.61.61

Economie.paysdecraon@orange.fr

Valérie CHURIN

Chargée de mission emploi

02.43.09.09.66

espaceemploi@ciasducraonnais.fr

## *Pour mieux vieillir en Pays de Craon*

Le CLIC ALL'AGES est au service des personnes âgées  
de 60 ans et plus.

Il assure accueil, écoute, information, orientation et proposition de plans d'actions  
adaptés aux besoins des personnes.

Il se situe 3 route de Nantes à Craon  
(et sera dès son ouverture, dans les locaux du Pôle Santé de Craon)

Il est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

le mercredi de 10h00 à 12h00 (permanence de la coordinatrice)

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011, il est présent tous les jeudis au Pôle Santé de Renazé  
et reçoit sur rendez-vous.

Il propose également en lien avec les professionnels  
et les bénévoles du territoire  
(ADMR, ASMAD, Accueil de jour, Mayenne Alzheimer...)

### *un groupe de parole*

Pour les proches des personnes dépendantes, animé par une psychologue.  
Les rencontres ont lieu dans les locaux du CLIC un mercredi tous les 2 mois de 14h30 à 16h00.

### *des activités d'animation*

« SIEL BLEU » Pour sortir de chez soi, bouger, partager un moment de détente.  
Cette animation est proposée depuis plusieurs années à St Aignan, Cassé le Vivien et Craon.

« VITE LU » Pour partager un après-midi de lecture, d'expression, de discussion sur l'actualité,  
à l'aide du journal « Vite Lu », et vivre un moment convivial lors d'un goûter.  
Vous pouvez rejoindre les groupes de Craon ou de Ballots.

*des réunions d'informations ou de formations*  
gratuites et ouvertes à tous.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au :

☎ 02.43.09.30.64

E.mail : [alliagesdusudonestmayennais@wanadoo.fr](mailto:alliagesdusudonestmayennais@wanadoo.fr)



## Le Frelon Asiatique

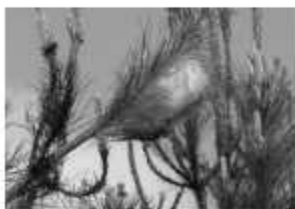


En 2010, deux nids avaient été détruits. Pour 2011, bien que le nombre de nids détectés soit inférieur à nos prévisions (8 nids), il faut rester vigilant et observer notre environnement car si l'on compare avec les départements limitrophes, les dynamiques de population du frelon asiatique sont exponentielles. Pour rappel, le frelon asiatique se nourrit d'insectes pollinisateurs dont les abeilles. Ensemble, soyons vigilants afin de détecter insectes et nids afin de permettre leurs destructions.

## Les chenilles urticantes

Nombre d'entre vous sont capables de reconnaître une présence de chenilles processionnaire du pin. Elles s'installent exclusivement dans les pins ou les cèdres, en formant des cocons blancs aux extrémités des branches. Elles se déplacent lors de leurs processions en file indienne. Sous forme adulte, ce sont des papillons nocturnes gris-brun. Ces chenilles sont à l'origine de dégâts effectués sur les arbres : défoliation voir dépérissement.

Elles ont également la particularité de provoquer urtications, démangeaisons et autres symptômes allergiques. Ces symptômes ne sont non pas provoqués par leurs poils visibles à l'œil nu, mais par des poils microscopiques que les chenilles libèrent. Ces derniers sont très volatiles et peuvent se déplacer facilement. Une fois en contact avec un autre organisme (humain ou animal, sur la peau, les muqueuses, les yeux...), les poils fichés se cassent par frottement et libèrent le « venin ».



Ce printemps, de nombreux appels ont été recueillis par la FDGDON 53 pour répondre à des problèmes de cocons. Equipée, elle est intervenue pour des enlèvements de cocons. Il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids. Mais la lutte la plus efficace est d'agir dès le début du cycle des chenilles, à l'automne, de manière efficace et écologique (propulsion d'insecticide biologique), nouveau service proposé par la FDGDON 53 depuis 2010.

## Les rongeurs aquatiques nuisibles



Le Ragondin et le Rat Musqué ont été introduits en France au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour leur fourrure et leur chair. Suite à la crise des années 30 et aux faillites des élevages, ces rongeurs se sont retrouvés dans le milieu naturel. Exposés à des conditions climatiques favorables, sans prédateur, avec un régime alimentaire opportuniste et se reproduisant de manière très prolifique, ces rongeurs posent de nombreux problèmes. Ils colonisent nos rivières et plans d'eau, détruisant berges et récoltes. Ils véhiculent aussi des maladies transmissibles aux animaux domestiques, d'élevage et à l'homme, comme la leptospirose.

Ils causent également des impacts écologiques tels que la destruction de plantes aquatiques et semi-aquatiques, la destruction des frayères et le dérangement à l'avifaune. Pour tous ces différents impacts, ils sont classés organismes nuisibles et l'objet d'un arrêté préfectoral, rendant la lutte collective obligatoire sur l'ensemble des communes Mayennaises. Ainsi, respectons le travail des bénévoles piégeurs qui œuvrent pour des intérêts collectifs.



*« Pour sauver des vies,  
il faut l'avoir dit »*

Le don d'organes s'est trouvé en 2011 au cœur de l'actualité au moment de la discussion parlementaire à propos de la révision des lois de bioéthique, adoptées en juillet. A cette occasion, le gouvernement a annoncé le prochain lancement d'un « *plan greffe 2012 – 2017* ».

FRANCE ADOT 53 est présente sur tout le département pour aller à la rencontre des Mayennais, les informer et répondre à leur questions concernant les dons d'organes, de moelle osseuse et les greffes, et peut-être ainsi permettre de faire tomber des tabous et donner de l'espoir à davantage de personnes en attente d'une greffe. En effet, malgré les efforts et l'engagement de la société civile, les besoins non couverts demeurent préoccupants et toujours en augmentation d'année en année(\*).

*Le 9 mars 2012, au Vieux château à LAVAL, FRANCE ADOT 53 organisera une conférence sur  
la greffe chez l'enfant.*

Qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, encore trop souvent les familles des donneurs potentiels refusent le prélèvement dans ces moments douloureux, faute d'être informées, faute d'en avoir parlé. Il est utile de se documenter, de poser toutes les questions. Il est encore mieux de porter sur soi une carte de donneur d'organes et/ou d'être inscrit sur le registre national des donneurs de moelle osseuse.

Après avoir demandé leur carte - y compris les mineurs -, 74% des porteurs ont reparlé du don d'organes en famille, 53% entre amis, et 29% au travail ou au lycée. **Le port de la carte libère donc véritablement la parole.**

Pour répondre à vos questions, obtenir de la documentation, un formulaire de donneur de moelle osseuse, ou encore une carte de donneur, vous pouvez contacter :

FRANCE ADOT 53 – BP 90634  
53006 LAVAL cedex  
Tel : 02.43.90.68.10  
franceadot53@orange.fr

[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)



*Je donne tu vis*



# Les points rencontres

**Association « Main tendue »**  
**Mairie**  
**Rue de Nantes**  
**Bp 65**  
**53230 Cossé le Vivien**



L'association « Main Tendue » prévention du mal être et du suicide, est composée d'un groupe de personnes bénévoles. Lors de permanences, assurée par deux personnes, chacun d'entre vous peut s'il le souhaite, venir discuter de son isolement, de sa tristesse, de son besoin de parler, de communiquer...

Chacun d'entre nous, peut un jour être confronté à ce problème. Les bénévoles agissent dans le respect des personnes, dans la discrétion, dans la confidentialité, dans le non jugement et dans une démarche collective au sein de l'association.

Lors de ces permanences, de l'information vous sera apportée par le biais de plaquettes sur différentes préventions comme le stress, la fatigue, la dépression, l'alcool, les drogues pour les jeunes etc...

Les prochaines permanences auront toujours lieu derrière la maison de retraite mais de **18 heures à 20 heures**.

Voici les dates :

Lundi 12 mars 2012  
Mercredi 13 juin 2012  
Jeudi 13 septembre 2012  
Lundi 10 décembre 2012

Le collectif départemental pour la Prévention du Mal-être et du Suicide, auquel nous appartenons à pour projet de faire venir une troupe de théâtre « Semaines d'automne ». Notre association s'est portée volontaire pour accueillir cette troupe à Cossé le Vivien lors d'une représentation le 23 novembre 2012. Cette troupe traitera du mal-être et du suicide en milieu rural. Espérons que ce projet aboutisse favorablement.

Nous avons toujours une ligne téléphonique disponible 24/24 et 7 jours sur 7 au  
**06 49 75 15 04**

La présidente, Mme Géraldine Lebasque

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Des aides pour le logement

A compter du mois de janvier 2012, le Syndicat Mixte du Pays de CRAON lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat d'une durée de 3 ans, en concertation avec l'Etat ( Programme Habiter Mieux ) et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

*Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur,*

*Vous avez un projet d'amélioration de votre logement (travaux d'économie d'énergie, chauffage, isolation, menuiseries, accessibilité, adaptation du logement au handicap, etc....),*

*Avant d'entreprendre vos travaux, une seule démarche s'impose :*

### Contactez :

Habitat et Développement 53  
21, rue de l'Ancien Evêché  
BP 70837  
53008 LAVAL CEDEX  
Tél : 02 43 91 19 91

Syndicat Mixte du Pays de CRAON  
Centre Administratif Intercommunal  
ZA Villeneuve – 1 Rue de Buchenberg  
53400 CRAON  
Tél : 02 43 09 61 61

*Vous pouvez également vous déplacer lors de permanences, muni de votre avis d'imposition, organisées :*

**1<sup>ère</sup> semaine du mois** : le mercredi de 9h00 à 12h00 à l'Hôtel de Ville de **COSSÉ LE VIVIEN**  
( salle des associations )

**2<sup>ème</sup> semaine du mois** : le mercredi de 9h00 à 12h00 à l'Hôtel de Ville de **CRAON**

**3<sup>ème</sup> semaine du mois** : le mercredi de 9h00 à 12h00 à l'Hôtel de Ville de **RENAZÉ**

Pas de permanences au mois d'août.

**Attention** : Les travaux doivent être réalisés par des entreprises et ne pas avoir démarré avant l'accord de subvention. Conformément aux dispositifs d'aides en vigueur, il est précisé que le montant de vos revenus est pris en considération dans l'octroi d'une subvention.



## TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE

Propriétaires occupants de votre logement, vous pouvez sans doute bénéficier d'aides de l'État et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour engager des travaux d'économie d'énergie qui permettraient de faire baisser votre facture de chauffage.

Les critères pour l'attribution de ces aides sont les suivants :

conditions de revenus à ne pas dépasser (voir ci-dessous)  
logements édifiés avant le 1<sup>er</sup> juin 2001

ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux 0 % depuis 5 ans pour l'acquisition de votre logement réalisant des travaux entraînant un gain énergétique de 25 % (ex. remplacement d'une ancienne chaudière par une chaudière à condensation, isolation des combles, des murs, des planchers, etc...)

faire réaliser ces travaux (fourniture et pose) par un artisan

ne pas avoir commencé les travaux avant votre demande de subvention auprès de l'ANAH

Ces critères respectés, vous pourrez prétendre à une subvention de 20 % ou 35 %, en fonction de vos revenus, sur un montant de travaux de 20 000 € maximum, d'une aide complémentaire de 1 100 € octroyée par l'État.

Si vous êtes intéressés, une documentation est à votre disposition à la mairie ou auprès de la communauté de communes.

Vous pouvez également contacter directement l'association Habitat et Développement de la Mayenne, 21 rue de l'Ancien Evêché à LAVAL - Tél. : 02-43-91-19-91



### Revenus très modestes : subvention 35%

| Nbre de personnes           | Ressources (€) |
|-----------------------------|----------------|
| 1                           | 8 737          |
| 2                           | 12 778         |
| 3                           | 15 366         |
| 4                           | 17 953         |
| 5                           | 20 550         |
| Par personne supplémentaire | + 2 587        |

### Revenus modestes : subvention 20%

| Nbre de personnes           | Ressources (€) |
|-----------------------------|----------------|
| 1                           | 11 358         |
| 2                           | 16 611         |
| 3                           | 19 978         |
| 4                           | 23 339         |
| 5                           | 26 715         |
| Par personne supplémentaire | + 3 365        |

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>JANVIER</b></p> <p>5 - A.G. Club du bon accueil</p> <p>8 - Vœux de la Municipalité</p> <p>21 - Pot au feu<br/>‘ Ennemis des cultures ‘</p> <p>1</p>            | <p><b>FEVRIER</b></p> <p>9 - Après midi crêpes<br/>Club du bon accueil</p> <p>11 - Théâtre<br/>Club du bon accueil</p> <p>17 - A.G. Autours des enfants</p> <p>23 - Après midi crêpes Enfants<br/>Club du bon accueil</p> <p>2</p> | <p><b>MARS</b></p> <p>25 - Repas du CCAS</p> <p>3</p>   |
| <p><b>AVRIL</b></p> <p>8 - Chasse aux œufs<br/>Autours des enfants</p> <p>22 - Élection présidentielle</p> <p>4</p>  | <p><b>MAI</b></p> <p>6 - Élection présidentielle</p> <p>27 - Tournoi de foot familial<br/>ASCC Football</p> <p>5</p>   | <p><b>JUIN</b></p> <p>8 - A.G. ASCC Football</p> <p>10 . 17 - Élections législatives</p> <p>6</p>   |
| <p><b>JUILLET</b></p> <p>7-8 - Fête communale<br/>Comité des fêtes</p> <p>7-8 - Concours enfants<br/>Autours des enfants</p> <p>7</p>                                | <p><b>AOUT</b></p> <p>8</p>  | <p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p>15 - Soirée Moto-Club</p> <p>20 - Anniversaires<br/>Club du bon accueil</p> <p>9</p>                           |
| <p><b>OCTOBRE</b></p> <p>6 - Course « Voie du musée »</p> <p>10 - Embuscades</p> <p>13 - Repas Classes 2</p> <p>31 - Halloween<br/>Autours des enfants</p> <p>10</p> | <p><b>NOVEMBRE</b></p> <p>3 - Soirée Choucroute<br/>ASCC Football</p> <p>11</p>  | <p><b>DECEMBRE</b></p> <p>3 - Après midi crêpes<br/>Club du bon accueil</p> <p>8-9 - Concours de belote<br/>Tennis de table</p> <p>12</p> |